

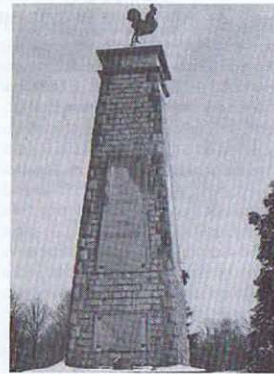


ORGANE TRIMESTRIEL DE LA  
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION  
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles  
Tel.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION  
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies  
CCP 000-0344969-37; Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

## 24 Avril 1988 - CONGRES NATIONAL A VIRTON





clarations surprenantes, fantaisistes, confuses, contenant des affirmations absurdes et des contrevérités, démontrant son ignorance de nos statuts et de la loi sur les associations sans but lucratif. Un vent favorable m'a adressé une cassette contenant l'enregistrement de ses paroles. Il est vrai qu'en réunion du conseil d'administration, il a déclaré, tout de go, qu'elle avait été «trafiquée» (sic).

Je suis, à regret, obligé de parler avec sévérité de cet épisode, car les paroles prononcées mettent en cause la crédibilité de notre association. Je le fais aussi parce que d'autres dirigeants et sections ont été mis en cause.

Je cite d'abord quelques extraits de l'enregistrement.

A une question du président d'honneur, concernant notre constitution en ASBL, voici la réponse entendue: «... C'est une bonne question qui m'embarasse un peu. Parce que tout simplement, nous sommes reconnus comme ASBL aussi longtemps que nous constituons une association d'anciens combattants (NDLR: sic) Or, il se fait, depuis un certain temps, que ne figure plus sur le bulletin qui peut être membre, afin de pouvoir étendre le bénéfice de l'ASBL à tous les jeunes Chasseurs Ardennais».

Et, plus loin:

«C'est tellement vrai qu'en ce qui concerne le président national, par exemple, le colonel Mathen, président national, vient à décéder et on décide que la Fraternelle ne peut pas rester sans chef. Dans les heures qui suivent (sic) quelques chasseurs Ardennais se sont réunis à Bruxelles, au Helder, rue de Luxembourg — la fraternelle n'était pas entièrement représentée (NDLR: sic) — et ont désigné, je répète désigné, le président national, Monsieur Albert Hubert. C'est seulement à l'assemblée générale suivante — un an plus tard — que l'on a voté la nomination d'un comité; car, c'est le comité élu par l'assemblée générale qui choisit en son sein son président.

REPLIQUES:

1. La loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif ne confère aucun statut. Elle accorde simplement la personnalité civile aux dites associations. Il leur appartient de respecter les dispositions de la loi, e.a. concernant les publications des statuts au Moniteur, les «différentes sortes d'associés», les administrateurs, les assemblées générales, les comptes et budgets, etc... Par exemple, la remise de la liste des membres effectifs au greffe du tribunal de première instance du siège social (Arlon) et les modifications annuelles. Cela est fait chaque année, (alors que beaucoup d'ASBL !!!) et cela donne pas mal de tablature au Secrétaire national et aux sections.
2. La Fraternelle a été constituée en ASBL dès sa création, décidée en septembre 1945. Le procès-verbal de la première réunion du «Comité d'organisation, daté du 30.09.1945, porte que «Le capitaine Hubert est désigné pour rédiger un projet de statuts». Celui-ci, avant d'être admis, devait être examiné par un comité restreint, où figuraient selon mes souvenirs, le colonel Philippart, premier secrétaire général, Firmin Remienne, et après accord du Président national (le Lieutenant Général Descamps), il devait être soumis à cinq juristes (les notaires Enschedé, Henrion et Robert; les avocats Simonet et Pirard, tous anciens Chasseurs

Ardennais). L'acte de constitution a été passé devant Roland Enschedé et les statuts publiés au Moniteur (Annexes) du 2.3.1946.

3. Monsieur Gilsoul confond ASBL et reconnaissance par les ministres de la Défense nationale et des Affaires étrangères de notre qualité d'association NATIONALE, INDEPENDANTE ET REPRESENTATIVE qui nous était initialement refusée, parce qu'on ne réunissait pas toutes les conditions, objectait-on, notamment nous étendre à tout le territoire national, et que j'ai obtenue en 1971 seulement, grâce à notre grand ami, le Ministre P.W. Segers.

Les statuts initiaux, arrêtés à Arlon, le 9.2.1946, stipulaient notamment:

«Art. 8: La fraternelle se compose de membres effectifs, de membres honoraires et de membres adhérents (NDLR: La loi sur les ASBL prévoit, explicitement les adhérents; les honoraires et protecteurs doivent leur être assimilés).

Art. 35: Le comité central élit parmi ses membres un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire adjoint et un trésorier.

Le plus âgé des vice-présidents remplit les fonctions de président en cas d'absence du dernier».

NDLR: A noter que l'élection du président national par le comité central a été abrogée en 1958 et a été statutairement confiée à l'assemblée générale de même que tous les autres membres de ce qui est devenu en 1972 le conseil d'administration. La première formule tenait au fait que les deux premiers présidents furent nos commandants de Division. Il paraissait peu séant de soumettre leur désignation à une compétition éventuelle.

4. Les statuts ont été largement refondus en 1972, toujours de la plume du soussigné et approuvés par l'assemblée générale unanime, tenue à Liège le 30.4.1972. Publication aux annexes du Moniteur du 2.9.1972.

Principales modifications:

- a) Les membres protecteurs ont été ajoutés à l'article 8 et, en 1982, ceux qui avaient porté le béret des Chasseurs Ardennais dans les maquis.
  - b) A l'article 34, la mention selon laquelle tous les membres du conseil d'administration devaient être des membres effectifs a été supprimée en 1980.
5. Le colonel Edouard Mathen, troisième président national, est décédé le 19 juillet 1964. Immédiatement, le juge de paix de Bastogne, Jean Didier, premier vice-président, est devenu président national a.i.
  6. Le successeur a été élu non pas quelques heures après la mort du colonel Mathen mais plus de neuf mois plus tard, à savoir le 24 avril 1965, et non pas par quelques-uns mais lors de la 20<sup>e</sup> assemblée générale statutaire, tenue à Bruxelles. La plupart des sections y étaient représentées, et notamment celle de Namur. Pour référence, «Le Chasseur Ardennais» n° 63/1965. Cette désignation a paru aux Annexes du Moniteur le 24.6.1966.

Comme quoi, il faut toujours bien réfléchir avant de parler.

Le fabuliste grec Esope répétait déjà, voici quelque vingt-cinq siècles, qu'il fallait tourner sa langue vingt fois ou cent fois dans sa bouche avant de parler. Disons le temps d'un escargot pour traverser le pont de Jambes!!!

Albert HUBERT,  
Président national.

# VIRTON

## Dimanche 24 avril 1988

### CONGRES NATIONAL

#### de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

#### PROGRAMME

- 9 à 9h15 Accueil des Congressistes  
Rue Chanoine Crousse, en face du collège St Joseph. Les cars se rendront au parking du centre sportif et culturel.
- 9h15 à 9h30 Formation du cortège
- 9h40 Défilé, avenue Bouvier - 4 groupements
- 10h00 Hommage aux morts et dépôt de fleurs
- 10h20 Messe avec participation de l'Harmonie St-Pierre
- 11h15 Cortège - Musiques et Drapeaux, vers le centre sportif et culturel
- 11h30 Assemblée générale
- 13h10 Apéritif et Déjeuner au Centre de la vallée de Rabais



Virton - Vie culturelle



Virton - Centre touristique

#### MENU

- Apéritif «Martini» - Amuse-gueule
- Mousse de jambon gaumais
- 1/4 Goldinger
- Feuilleté de Volaille
- 1/2 Cuvée Impériale
- Rôti Prince Orloff
- Haricots verts et croquettes
- Glace Corolla
- Café
- Participation: 690 F
- Bouteille supplémentaire: 180 F

Inscriptions: uniquement dans les sections, avant le 31 mars. Paiement par les sections au CCP 000-0729100-48 de Fraternelle des Chasseurs Ardennais - c/o Ghislain Baar, rue de la Station 22, 6762 Saint-Mard, avant le 5 avril.

Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale statutaire de la Fraternelle (Article 30 des statuts). Tous les Anciens doivent porter fièrement le béret vert. On peut s'en procurer dans les sections.

Ces chroniques nous sont parvenues alors que nous avions clôturé la mise en pages de la rubrique des sections.

# LA VIE DE LA FRATERNELLE



## BASTOGNE-MARTELANGE-VAUX/SURE

- 17-02-88 Plusieurs drapeaux des associations patriotiques mais, peu de monde au monument aux morts, pour commémorer le 54<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Roi Albert.
- 13-02-88 Assemblée générale de la section. Une bonne quarantaine de membres assistait à l'assemblée générale.

A la demande de quelques membres, un car sera, probablement, affrété pour le pèlerinage à Vinkt. Renseignements auprès des délégués.

Aviz aux anciens du 2<sup>e</sup> régiment des Chasseurs Ardennais.

Vient de paraître un très beau livre du Commandant e.r. Georges, qui retrace l'histoire du 2<sup>e</sup> Chas. Arden., depuis sa création jusqu'au 10 mai 1940.

Un volume de 750 pages comprenant de nombreuses photos, des interviews et anecdotes.

Un livre souvenir pour les anciens, leurs enfants et petits-enfants.

On peut se procurer ce superbe livre en versant 850 F (750 F + 100 F de port) en effectuant un versement au compte n° 210-0983867-46 de B.S.+ édition - 58, avenue E. Pirmez - 1040 Bruxelles.

### Décès

- Jules Remy, membre protecteur, décédé à Bruxelles, le 18-12-87, époux de Mme Gabrielle Hendrickx et frère de notre regretté président Léon Remy.
- Maurice Hardy, de Bastogne, membre effectif, décédé à Namur le 16-01-88 à l'âge de 77 ans, époux de Mme Juliette Richard.
- Joseph Sulbout, de Houmont, vice-président de la section, décédé à Bastogne le 20-1-88 à l'âge de 72 ans, époux de Mme Pèlagie Strepenne.

## HAINAUT

### Dernières activités

Nous venons de clôturer une période calme, laquelle nous a ainsi protégés des intempéries et autorisés à récupérer avant les nombreuses manifestations d'avril à juin. Néanmoins, depuis la précédente revue, une délégation avec drapeau était à Bruxelles le 15.11.87 pour la relève solennelle de la garde par le 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais.

Et le 17 février de cette année, cette même délégation, amputée de son Président, était à Charleroi, pour la commémoration du 53<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Roi Albert.

L'absent, en effet, était napte au service, ayant pris son pied dans un balatum récalcitrant et s'étant écrasé la poitrine sur un meuble d'ou trois côtes froissées. Tout est dorénavant réglé.

### Programme

24 avril  
20 mai  
25 mai  
27 mai

Virton  
Marche-en-Famenne  
Vielsalm  
Arlon

Congrès National  
Fastes du 1 ChA  
Fastes du 3 ChA  
Fête de l'Infanterie et fastes de l'Ecole d'Infanterie  
42<sup>e</sup> Pèlerinage  
Fastes du 20 A  
XXII<sup>e</sup> Marche du Souvenir et de l'Amitié

29 mai  
10 juin  
23-26 juin

Vinkt  
Werl  
Arlon-Vielsalm

### Cotisations

A l'analyse de la situation à fin février, je constate que certains se font tirer l'oreille alors que d'autres régleront bientôt deux cotisations sur le même exercice tellement ils sont pressés.

Pour les retardataires, je rappelle que le petit mot gentil, accompagné d'un bulletin de versement dûment complété, expédié par notre trésorière, nous coûte des frais postaux supplémentaires dont notre caisse se passerait bien. Alors, un petit coup d'œil sur la date figurant au bas de votre carte d'affiliation?

### Nouvelles des nôtres

Nous ne déplorons et avec la plus grande satisfaction, pas le moindre décès.

Néanmoins, et à ma connaissance, deux de nos membres furent récemment hospitalisés pour des raisons très sérieuses.

Le Cdt e.r. Albert Catiaux et notre membre adhé Jean-Claude Baldazzi.

Bon rétablissement à eux deux.

### Contacts

Le nouveau n° d'appel du Secrétariat et de la Trésorerie vous sera communiqué dès qu'il sera connu. En attendant, veuillez téléphoner pour toutes vos informations et demandes au Président, soit le 071/42 23 06, après 19 heures. Mérite de votre collaboration.

## IN MEMORIAM

### Albert Morsomme

Nous avons appris par la presse le décès à Namur, le 28 janvier 1988, d'Albert Morsomme, né à Gouvy le 21 juillet 1916, et préfet honoraire de l'Athénée royal de Ciney.

Sous-officier Renseignements et Liaisons à l'état-major du Bataillon Moto ChA, en 1940, il avait été chargé par le colonel Léon Krémer d'établir l'historique officiel de notre bataillon motocycliste. Cet ouvrage, intitulé «Face au devoir» a paru en mai 1962.

### Camille Blaise

Je voudrais souligner ici le décès de Camille Blaise à Rettigny-Cherain, en sa 75<sup>e</sup> année. Il fut le porte-drapeau, combien fidèle, pendant ce longues années, de la grande section de Houffalize. Toujours présent à toutes les manifestations et autres événements, en dépit d'un état de santé devenu précaire. Un exemple parmi beaucoup d'autres.

### Mme Aimée Joséphine Houba

Jacques Postawka, domicilié à Uccle, nous a prié d'annoncer le décès de sa mère, grande invalide de guerre, originaire d'Amby.

### Le Professeur Edouard Franckx

Décédé inopinément à Bruxelles, en sa 81<sup>e</sup> année, Edouard Franckx était professeur émérite à l'ERM, colonel hre du Génie et des Transmissions, prisonnier politique de Breendonck, Esterwegen et Dachau et président de l'Union des Fraternelles de l'Armée secrète.

Nos sincères condoléances à toutes les familles et associations éprouvées.

## Souvenirs du 20 A

Un officier d'artillerie, appartenant présentement au service information et Relations publiques de la Force terrestre, serait heureux de proposer, en tant que collectionneur, d'un insigne du Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais, devenu plus tard 20 A, à savoir la hure au centre de canons entrecroisés. Mieux encore, si possible, d'un béret avec son insigne.

S'adresser au lieutenant baron J. Cartier d'Yves, Quartier Reine Elisabeth à Evere (Tél.: 02/243 37 90).

## Matadi en juillet 1960

M. Maurice Voss, dont l'épouse est la fille de feu l'adjudant-chef Jean-Baptiste Biard qui a fait partie des Chasseurs Ardennais durant toute sa carrière, effectue des recherches dans le but de retracer l'historique de notre Force navale durant les événements qui se sont déroulés au Congo belge en juillet 1960. Dans ce but, il souhaiterait entrer en contact, afin de recueillir leurs témoignages, avec d'anciens ou actuels Chasseurs Ardennais, qui auraient participé à ces opérations, notamment à Matadi.

Adresse: Maurice Voss, rue St-Jean, 4840 Welkenraedt.

## FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

### Secrétariat National

# EFFECTIFS DE MEMBRES

Sections	1986	1987
Arlon	691	730
Athus	333	315
Bastogne	644	624
Bertrix	305	307
Bouillon	349	347
Brabant	612	440
Erezée	261	257
Etalle	290	294
Florenville	205	196
Hainaut	Brab.	207
Houffalize	1.321	1.246
Huy	304	287
Liège	249	336
Marche-en-Famenne	358	354
Namur	310	300
Neufchâteau	402	391
Saint-Hubert	354	353
Vielsalm	633	620
Virton	168	168
1 ChA	957	972
10 Li	15	10
<b>Totaux</b>	<b>8.761</b>	<b>8.754</b>

## TRESORERIE NATIONALE FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

### Bilan au 31 octobre 1987

Disponible		Capital	
Espèces en caisse	3.340		1.856.150
C.C.P.	520.234	Service social	566.388
Banque: à vue	55.753		
Livret: de dépôt	276.823		
Livret: social	566.388		
<b>Réalisable</b>			
Obligations et B.C.B.B.	1.000.000		
	<b>2.422.538</b>		<b>2.422.538</b>

### Bilan global au 31.10.1987

Existences au 31.10.1986		Detail des avoirs	
Recettes	6.264.918	Numéraire	120.538
	6.276.526	Chèques postaux	1.008.360
	12.541.444	Banques	1.574.257
		Livrets d'épargne	1.964.557
Dépenses	6.103.232	Titres	1.770.000
	6.438.212		<b>6.438.212</b>



Le Tank Museum, asbl présidée par le lieutenant général e.r. F. Dewandre, a rouvert, depuis le 26 mars, son exposition de véhicules blindés militaires, datant de la seconde guerre mondiale.

Il est accessible au public tous les jours, sauf le lundi, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30. Entrée gratuite.

## Comment on écrit l'histoire de mai 1940 dans une revue semi-officielle

Nous avons eu connaissance avec retard de la réaction, combien justifiée, de notre valeureux ami Adolphe Lheureux à un article paru dans «Mémo» d'octobre 1987, «revue historique», publiée par l'Association des Amis du Service historique de l'Armée. L'auteur est un certain Jean-Luc Flivet, qui nous est parfaitement inconnu, et il traite de Rommel «... dans le pays de Namur». Ce qui retient notre attention et provoque notre irritation, c'est le début:

«Le 10 mai 1940, Hitler déclencha la ruée vers l'Ouest; la division de Rommel partait dans les Ardennes belges, à peu près à la hauteur de Namur. Sa pénétration ne fut pas trop difficile; nos troupes avaient bien installé des obstacles antichars, mais ces derniers étaient le plus souvent laissés sans défense et donc facilement contournables...»

Sergent de réserve à la 3<sup>e</sup> Cie du 3 ChA, Adolphe Lheureux était à Chabrehez, comme adjoint du lieutenant Jules Crémier, tombé glorieusement dans ce combat. Rappelons qu'ensuite, il s'évada d'Allemagne, fut agent parachutiste SOE et prisonnier politique (durant 2009 jours). En résumé, dans sa lettre à la revue précitée, il rapporte:

«Les trente-neuf Chasseurs Ardennais de Chabrehez ont contenu, de 10 h 30 à 22 heures, le 10 mai, un bataillon et deux chars ennemis, de la Division Rommel...».

Nous eûmes sept tués dont deux officiers... Quand on ignore un tel fait d'armes, on se tait».

L'auteur de l'article aurait pu au moins lire la brochure éditée par la Section historique de l'Armée en 1955, intitulée «Le combat de Chabrehez» et dont l'auteur, historien sérieux, et même parfois sévère, s'il en fut, est le regretté commandant Georges Hautecler. Sous-titre «Chasseurs Ardennais contre Rommel» et aussi les études de son ami, le lieutenant-colonel André Bikar.

Une seule citation de l'introduction de G.H.:

«... Rommel en personne est présent et dirige l'attaque. En face: trois sous-lieutenants des Chasseurs Ardennais abandonnés à leur sort. Par leur résistance obstinée, ils obligent la division allemande à renoncer au but fixé pour le premier jour de l'invasion: atteindre l'Ourthe...».

La préface fut écrite par le lieutenant général J. Piron, Président du Conseil Supérieur des Forces Armées. En voici quelques extraits:

Tant de choses, bonnes ou mauvaises, ont été dites ou écrites sur la campagne des 18 jours, qu'il est consolant de lire que certaines troupes ont fait tout leur devoir.

Ce fut notamment le cas de ces beaux régiments de Chasseurs Ardennais qui, jusqu'aux derniers jours de la bataille de la Lys, constituèrent, pour le Commandement, la réserve solide sur laquelle on pouvait compter.

... le commandant Hautecler fit bien en relatant ces actions héroïques, trop peu connues des Belges et de leurs Alliés.

Déjà le récit du combat de la compagnie Bricart à Bodange nous a fait frémir d'enthousiasme et de fierté. N'est-il pas digne des plus belles épopées? Les larmes ne montent-elles pas aux yeux lorsqu'on évoque la mort héroïque de son chef qui, le soir tombant, après une journée de dur combat, ayant arrêté deux bataillons d'élite des meilleures troupes allemandes, s'abattit sur ce sol ardennais, si généreux en braves soldats. Ici, ce sont trois sous-lieutenants qui arrêtent l'avant-garde de la division Rommel. Tous trois sont Ardennais...

Gourmet, de Bouillon, est tué sur sa pièce...

Crémier, de Limerlé, est tué à la mitrailleuse dans un corps à corps...

Catin, sous-lieutenant de réserve, le seul survivant a rejoint l'école de Vielsalm où il professait avant la mobilisation.

Leurs soldats aussi sont ardennais.

Ils sont animés de ce bel esprit de corps et de cette fierté qui sont l'apanage des meilleures troupes.

C'est en pensant à eux que le War Office a coiffé ses commandos du béret vert.

NDLR: Soulignons la dernière phrase. Sans autre commentaire, sinon pour regretter que le comité de rédaction de «MEMO», composé de certaines personnalités éminentes ait pu laisser passer le texte incriminé.

## SAUVER LA BELGIQUE

Nous avons reçu, via l'Union nationale des Evadés de Guerre, le communiqué ci-après, aux termes duquel nous souscrivons sans réserve.

Les anciens combattants de 1914-1918  
Les combattants des 18 jours de mai 1940  
Les prisonniers de guerre pendant cinq ans  
Les prisonniers politiques  
Les Résistants et les Volontaires de Guerre  
Les Evadés de Guerre  
Les Invalides de Guerre  
Les Combattants d'Abyssinie  
Les Vétérans des Troupes Coloniales Belges au Moyen-Orient  
Les Combattants des Forces Belges de Grande-Bretagne  
Les Vétérans de la Guerre de Corée  
Les anciens des opérations humanitaires en Afrique

TOUS UNIS DANS LA MEMOIRE DU SACRIFICE DES MEILLEURS D'ENTRÉE EUX

tiennent à proclamer publiquement aux deux Communautés Nationales, toutes tendances philosophiques et politiques réunies, que les sacrifices auxquels ils ont consenti n'étaient pas DESTINÉS À CETTE IMAGE DE LA BELGIQUE qu'on est occupé à fabriquer.

Ils ont le sentiment que leur Patrie se trouve à un tournant de son destin et sont navrés de constater que la PARTICIPATION est la tendance la mieux partagée par ceux qui sont en charge des destinées de la CAPITALE DE L'EUROPE DE DEMAIN.

## Toujours, le Pont-Rail de Houx

Notre camarade Henri Servais, ancien du 10<sup>e</sup> de Ligne, classe 1931, qui ne précise pas son grade, nous envoie une lettre fort gentille, avec en avant-titre, «Nous approchons de la vérité».

En voici le texte:

Notre caporal Piquard n'est pas bien loin du but, mais le sergent du 2<sup>e</sup> groupe était Léon Bricaut et non Brichoux (NDLR: A vrai lire, on a dû prendre «Brichaux» pour «Brichoux», ce qui montre la nécessité d'écrire les noms propres en capitales). Quand le brave André Darche est tombé glorieusement, était à ses côtés le sergent Herman de Radelage (Marte-lange) qui a été blessé au bras par un éclat d'obus».

Je suis à Lilliput, où l'on se bat pour savoir si c'est par le gros bout ou par le petit bout qu'il faut manger les œufs à la coque... Je suis le souverain d'un petit pays et de petites gens... J'ai passé ma vie à leur faire du bien... Ils m'ont traité de voleur et d'assassin... injures... nourriture pour imbéciles. Mais, l'histoire jugera.

(Léopold II)

## PENSIONS DE GUERRE

### Le rapport 1987 de la CNPG

La Caisse nationale des Pensions de la Guerre, gérée par l'Administration de la Trésorerie, a déjà rendu public son rapport concernant l'année 1987, ce qui constitue sans doute un record, comparativement à de nombreux autres documents de l'espèce, émanant des secteurs public ou privé. Il fournit, sur 113 pages, un panorama on ne peut plus instructif.

Nous nous limiterons à quelques éléments, quitte à y revenir plus tard.

Au cours de l'année considérée, 7.251 nouvelles pensions et rentes ont été prises en charge dont 6.031 pour l'A.P. et 1.220 pour des victimes civiles. Pendant la même période, 21.815 décès ont été enregistrés.

Au 31.12.1987, le nombre de pensions et rentes était de 399.314 contre 415.581 à fin 1986. La dépense globale pour l'année considérée s'est élevée à 17 milliards 167 millions de francs contre 17.253 millions l'année précédente.

Quelques chiffres de répartition:

— Guerre 1914-1918: il y avait encore 34.056 pensions et rentes, dont 856 pensions militaires d'invalidité et 4.207 de veuves et d'orphelins.

— Guerre 1940-1945: 339.668 pensions et rentes, dont invalides 46.199; veuves et orphelins 26.763; ascendants 596; rentes de combattants et de captivité 111.861; rentes de veuves et orphelins 44.691; rentes de mobilisés 55.253. En sus, 11.405 pensions militaires du temps de paix.

Parmi les 856 invalides de 1914-1918, 165 à 10 %, 91 à 15 %, 110 à 20 %, 48 à 25 %, 127 à 30 % et... 33 à 100 % et plus.

— Guerre 1940-1945: 46.199 invalides dont 33.098 entre 10 et 30 %; 91 amputés non bénéficiaires du statut des PGMI; 497 plus grands mutilés parmi les 2.299 grands invalides de 100 à 300 %.

Il y a 1.207 veuves pensionnées d'invalides à 100 % et plus, dont 371 de bénéficiaires du statut des PGMI, 132 d'amputés non PGMI et 704 autres.

Les diverses catégories de veuves totalisent 25.641 unités. D'autre part, 596 bénéficiaires de pensions d'ascendants.

En 1987, 322 nouvelles pensions et rentes concernant les séquestrés de la guerre 1914-1918 ont été accordées, presque toutes à des ayants droit.

Une nouvelle pension à une veuve de temps de paix d'avant 1940; 6.403 nouvelles pensions et rentes pour la guerre 1940-1945 et 522 temps de paix, après le 25.8.1947.

Ajoutons encore que 5.675 pensions et rentes de la guerre 1914-1918 ont été éteintes par décès et 15.108 pour la guerre 1940-1945.

La dépense totale de 17.167 milliards de francs se répartit comme suit (en millions de francs): guerre 1914-1918: 1.182; temps de paix avant le 25 août 1939: 10; guerre 1940-1945: 14.700; temps de paix depuis 25.8.1947: 1.262; rentes dans les Ordres nationaux: 12.

Cdt e.r. Roger GEORGES

## CHRONIQUE DU 2<sup>e</sup> REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

BS + EDITIONS, 1040 Bruxelles

Le titre complet de ce livre est:  
«La chronique du 2<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs Ardennais aux pays d'Arlon, de Bastogne et de Seilles — 10 mars 1933 — 10 mai 1940  
Cdt e.r. Georges R.»

Ce gros ouvrage représente le produit de travaux de recherches et de compilations s'étendant sur plusieurs années.

Et d'abord l'auteur: Roger Georges, natif d'Engreux (Mabompré, actuellement commune de Houffalize, au sud-est du Hérou), a commencé sa carrière d'officier à Bastogne de 1953 à 1956 au 2<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais, durant sa courte période de reconstitution comme unité d'active. Il est passé ensuite à la Force publique de la Colonie jusqu'en 1960. Désigné pour le 1 ChA à Spich en 1964 où il fut notamment S 1 et porte-drapeau, il passa en 1973 au C 1 n° 1 à Saive et fut S 1 et porte-drapeau, de 1973 à 1982, lors de ses rappels, au 2 ChA, unité de première réserve.

L'introduction de son livre monumental, véritable travail de... bénédictin, est consacrée à la défense du Luxembourg et aux prolégomènes de ce qui a conduit à la création des Chasseurs Ardennais en mars 1933.

Roger Georges a dépouillé systématiquement les informations sur le 2 ChA, le régiment de Bastogne, dans la presse quotidienne et périodique, surtout les publications militaires, et dans les documents officiels se trouvant au Centre de Documentation historique des Forces armées et au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. Recensement systématique, année par année, de 1933 à mai 1940, de tous les événements, et notamment de tous les mouvements, catalogue des ordres de bataille, mutations, etc... L'ensemble représente la citation de deux à trois mille noms d'officiers, sous-officiers, etc., avec mention des grades et fonctions. En outre, un grand nombre de photographies, au moins 2 à 3 cents — j'ai renoncé à les compter —, documents nécessairement de qualité variable, car la plupart sont l'œuvre d'amateurs.

Au surplus, la technique était beaucoup moins avancée qu'aujourd'hui. Au total, 755 pages (le lancement par souscription en prévoyait 350), dont 416 pages rédactionnelles, le reste étant constitué de 89 annexes.

J. de la Hure

Prix de vente: 850 FB, port inclus.  
Les commandes sont à adresser à l'éditeur, en versant le montant ci-dessus au compte 210-0983867-48 de  
— BS + Editions  
Avenue Eudore Pirmez 58 — 1040 Bruxelles.  
Tél. 02/647 62 06

## A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à:

## GRAS SAVOYE BRUXELLES S.A.

Rue Montoyer 17 - Bte 3  
1040 BRUXELLES  
Tél. 513 18 33 - Téléc 61 713















# 1<sup>er</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

## ANNO 88 NOUS VOICI!...

Après des fêtes de fin d'année placées sous le signe de la détente (la peur du gendarme et de son célèbre bal'on oblige), le 1 ChA a repris son bâton de pèlerin.

Revenons toutefois quelque peu en arrière pour admettre que les liens d'amitié qui unissent la ville de St-Hubert et la 2<sup>e</sup> Cie du 1 ChA ne sont pas de vains mots:

### REMISE DES HURES AUX RECRUES DE LA 2<sup>e</sup> CIE A ST-HUBERT

Un jeune soldat ne devient véritablement Chasseur Ardennais que le jour où il peut orner son béret vert de la hure. Pour la recevoir, il faut la conquérir, ce que les recrues font en assimilant une instruction sévère. Ce cap, les jeunes de la 2<sup>e</sup> Cie du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais l'ont franchi, dignes de recevoir leur récompense à St-Hubert. La cité ardennaise parraine en effet la 2<sup>e</sup> Cie du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais, et semblable manifestation s'y est déjà déroulée en mars dernier. Depuis lors, deux délégations de St-Hubert ont visité les installations du 1 ChA à Marche-en-Famenne.

Sur la place de l'Abbaye, la foule des parents et des sympathisants attendait l'arrivée des militaires emmenés par la clique de la musique des Chasseurs Ardennais et des autorités.

Auparavant, des fleurs furent déposées au monument aux morts d'Arville.

Des allocutions ont été prononcées successivement par le Chef de Corps du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais le Major BEM Marchal, par le Bourgmestre Monsieur Leclère qui était coiffé du célèbre béret vert; à la hure, et par le Capitaine Michel, chacun adressant des souhaits de bienvenue aux parents et des félicitations aux recrues. L'accent fut mis sur le rôle à jouer, dans le cadre du symbole immuable de courage, tenacité et audace. «Ce n'est pas du temps perdu le service militaire» dira le Chef de Corps.

Moment d'intense émotion lors de la présentation du glorieux drapeau du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais aux jeunes recrues.

De l'émotion encore lors de la remise d'un drapeau à la Compagnie par la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et par le bourgmestre, drapeau vert et blanc frappé de la hure et de la date de la manifestation.

Le Chef de Corps était le premier à accrocher la hure au béret du soldat ayant fait preuve du plus de mérite et de courage, la seconde était pour le bourgmestre qui félicitait ainsi le soldat ayant obtenu les meilleurs résultats. Un moment inoubliable pour les jeunes Chasseurs Ardennais Denison et Schleypan et les autres car les parents n'étaient pas peu fiers d'accomplir le même geste de récompense.

Le public s'attardait quelque peu près des AIFV baptisés chacun du nom d'une des localités de l'entité. En la salle communale, il y eut ensuite le drink de circonstance pour tous. Des «chonnailles» offertes par la ville accompagnaient les sandwichs et boissons amenées par la caserne.



St Hubert - Ami reconnu avec certitude.



St Hubert - La jeune garde était là ....

### La 3<sup>e</sup> Cie au pied du mur !

Lundi 11 janvier, 8 h 15, NOUS, 3<sup>e</sup> Cie du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais, nous préparons à passer les petits tests de notre TACONEX: identification du matériel, NBC, armement, premiers soins, ... autant de matières avec lesquelles chacun devrait pouvoir jongler sans problème. Mais!!!, le pourront-ils? Les révisions ont-elles été suffisantes? Sommes-nous parvenus à les maîtriser suffisamment? ...autant de questions qui se bousculent dans la tête des différents gradés. La ronde infernale commence.

Des questions posées par des contrôleurs nous tombent dessus:

- Démontez cette Mag?
- Quel est le nom de cet avion?
- Quelles sont les fonctions vitales?
- Un bassin se vide avec un débit de 10 litres par seconde et est alimenté par un robinet... Excusez-moi, il s'agit d'une autre copie...

Finalement, tous ces problèmes sataniques trouvent une réponse et le bilan de la journée semble satisfaire notre Commandant de Cie; or, quand les Grands Chefs sont contents, les Petits Chefs aussi et nous encore plus à priori.

20 heures, la nuit est tombée sur Marche-en-Famenne. Quoi de plus normal me direz-vous, vous êtes sans doute installés confortablement chez vous à souper ou à regarder la télévision ou mieux accoudés à un bar. NOUS, nous attendons! C'est la veille du jour J, l'exercice tactique. Que de questions: a-t-on pensé à tout? Que va-t-on faire? Quel temps fera-t-il demain?... Toutes ces questions, l'action les chasserait bien rapidement, mais dans l'attente elles nous empêcheront de fermer l'œil de la nuit.

Enfin 5 h 00 du matin! Nous passons en phase 2 et l'excitation monte à son paroxysme. A 7 h 00, dans un bruit de vrombissement de moteur, les chars se disposent sur la grille de départ. Excusez-moi, Chers lecteurs, je me suis

laisse emporter par mon lyrisme... Les chars se disposent sur la traditionnelle plaine noire.

A 7 h 30, nous faisons mouvement vers notre zone de dispersion. Le jour se lève et, surprise, le soleil est là, ce qui nous permet une fois installés en zone de dispersion de prendre notre petit déjeuner, camouflés, mais réchauffés par les premiers rayons. Les lignes téléphoniques sont à peine installées que nous partons en exploitation. A plusieurs reprises, nous tombons sous le feu. Mais devant la menace, le Chasseur fait face et sous notre pression, l'ennemi décroche rapidement...

Nous sommes déjà fin d'après-midi et un dernier assaut nous permet de prendre nos positions pour la nuit. Le soleil nous quitte et est remplacé par l'attente et surtout par le froid. Heureusement, le peloton éclairier du 1<sup>er</sup> Lancier est là pour venir nous agacer et surtout nous éviter de mourir pétrifiés par le froid.

23 h 00, nous apprenons que nous sommes presque encerclés et que nous devons nous exfiltrer. Rapidement, les préparatifs et le sabotage des véhicules sont exécutés, et, à minuit, nous nous retrouvons en colonne de compagnie, prêts à faire mouvement. Et toute la nuit ce sera le chasseur qui passe le long des arbres buissons et qui remplit l'espace du silence de sa progression. Sans encombre, nous arrivons vers 9 h 00 exténués mais heureux en vue de l'Ourthe, que regonflés à bloc, nous franchissons à pas de géant.

Vite, nous devons déchanter, nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Il faut encore marcher les deux km d'une côte sans fin.

Ce fut dur il faut l'avouer, mais plus tard, les yeux fixés sur des lointains de rêve en écoutant le cor et le clairon nous évoquerons lorsque le jour s'achève, le souvenir de notre TACONEX...

### UN PARTICIPANT

### ACTIVITES DES DEUX PREMIERS MOIS 88

Un temps clément nous a accompagné pendant la majeure partie de nos activités, c'est-à-dire:

#### 1<sup>er</sup> Cie

- du 6 au 7 janv.: Tests fin de formation spécialisée des CSOR de la 7<sup>e</sup> Bde Inf Bl.
- du 13 au 20 janv.: Détachement ARF KB.
- du 25 au 29 janv.: Exercice d'alerte.
- du 2 au 4 fév.: Evaluation Compagnie (TACONEX).
- du 8 au 9 fév.: Plastron Cie SP.
- du 15 au 19 fév.: Exercice de réactivation pour les futurs démobilisés.

#### 2<sup>e</sup> Cie

- du 11 au 15 janv.: Exercice d'alerte.
- du 18 au 29 janv.: Période de camp à Beverlo.
- du 10 au 17 fév.: Détachement ARF KB.
- du 18 au 19 fév.: Exercice Compagnie dans la plaine.

#### 3<sup>e</sup> Cie

- du 11 au 13 janv.: Evaluation Compagnie (TACONEX).
- 18 janv.: Reprise des services généraux.
- du 27 janv. au 3 fév.: Détachement ARF KB.
- du 17 au 24 fév.: Garde à la centrale nucléaire de Tihange.
- fin février: Exercice de 48 heures dans la plaine de Marche.

### La semaine du Soldat vécue au 1 ChA

- Du 9 au 10 fév.: visite au bataillon frère du 3 ChA à Vielsalm.
- Du 9 au 12 fév.: visite à nos frères artilleurs du 20 A à Werl (RFA).
- Le 11 fév.: visite au Musée Royal de l'Armée.
- Le 11 fév.: visite au 15 WING (Melsbroeck).
- Du 9 au 12 fév.: accueil d'une délégation du 20 A.
- Du 9 au 10 fév.: accueil d'une délégation du 3 ChA.
- Le 15 fév.: accueil d'une délégation du CE PARA.
- Enfin, le 10 fév., un repas spécial préparé de façon magistrale par le ménage troupe. Un grand merci à l'Adjt-Chef Libenstein (gestionnaire), au 1 Sg: Major Adnet (chef de cuisine) ainsi qu'à ses collaborateurs.

### ARRIVEES AU 1 CHA

Cpl Chef Rossius (Place de Marche), Sct Pauly (rengage), Gruslin (7 Cie Mat), Lefèvre (E tech

Fac), Coppens (7 Cie Mat), Thoen (2 Cy), Jeanmart (Cl n° 1), Cobin (rengagé), Antoine (rengagé).

### DEPARTS DU 1 CHA

1 Sgt Major Collette (Place Arlon), Lt Jacobs (ERM), Cpl Vrancken (Cl n° 1), Cpl Wautier (119 Cie Cit Hy), Sdt Tahor (119 Cie Cit Hy), 1 Sgt Dubois (congé illimité), 1 Sgt Vandermuelen (congé illimité), 1 Sgt Leheret (congé illimité), 1 Sgt Delvaux (congé illimité), 1 Sgt Hardy (congé illimité).

### NAISSANCES AU 1 CHA

Christophe Jacin, 4-1-88; Kevin Herman, 15-12-87; Valérie Gabriel, 24-12-87; Maxime Berne, 1-1-88; Isabelle Milicamp, 13-12-87; Valentine Wery, 19-1-88; Sandy Damartean, 1-2-88; Nicolas Roburt, 10-2-88; Yanwick Fusilier, 21-12-87.



Semaine du soldat - Visite du CE PARA au 1 ChA

### Cie SP

- du 6 au 7 janv.: Tests fin de formation spécialisée des CSOR Mortier 4"2 de la 7<sup>e</sup> Bde Inf Bl.
- du 8 au 11 fév.: Tests de peloton.
- du 15 au 19 fév.: Période de camp à Léopoldsborg.

### Cie EMS

- du 20 au 21 janv.: Bivouac.
- du 3 au 10 fév.: Détachement aux centrales nucléaires.
- du 10 au 11 fév.: Bivouac.

### ACTIVITES DU BATAILLON AU COMPLET

- 8 janv.: Marche Bataillon.
- 15 janv.: Cross Bataillon.
- 29 janv.: Entraînement cross d'orientation.
- 12 fév.: Entraînement cross d'orientation.
- 26 fév.: Marche Bataillon.

20 MAI 1988

Fastes régimentaires



## COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	LtCol e.r. Servais BORBOUX 6690 - VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4220 - JEMEPPE (Seraing)
Vice-Président	LtCol (R) Gérard VAN NIEUWENHOYE Avenue de Nivelles, 15 1350 - LIMAL
Secrétaire-Trésorier	Pol CHARLIER Rue de Bierset, 51 4330 - GRACE-HOLLOGNE

## LE MOT DU PRESIDENT

1) 1988 sera pour notre Club de marche une année importante: nous y célébrons notre 10<sup>e</sup> anniversaire.

Dix ans déjà et pourtant, qui se souvient encore des prémices de notre Club, à l'époque où l'idée prit naissance lors de conversations amicales et pédestres de Pol Charlier et de Charles Beccaceci.

Les débuts furent très difficiles, et, sans l'opiniâtreté et détermination de ces deux amis, il est probable que l'expérience eût été vite abandonnée.

Puis, peu à peu, les rangs s'étoffèrent, anciens et nouveaux Chasseurs Ardennois, sympathisants, amis et familles vinrent se joindre à nous pour composer une équipe dont beaucoup envient et admirent la camaraderie, la bonne humeur et le sérieux.

2) Notre 6<sup>e</sup> marche d'Hiver s'est déroulée à Vielsalm du jeudi 18 au dimanche 21 février 1988. Nous vous en parlons par ailleurs.

3) La 5<sup>e</sup> marche du 1 ChA aura lieu le samedi 4 juin 1988 à Saint-Hubert sur les distances de 5, 10, 20, 30 Km.

Cette marche habituellement organisée à Marche-en-Famenne aura lieu cette année dans l'entité de Saint-Hubert, avec départ et arrivée dans la ville, afin de concrétiser les liens d'amitié qui se sont établis entre la 2<sup>e</sup> Cie du 1 ChA et sa ville marraine.

Nos marcheurs comprendront certainement l'intérêt de participer nombreux à cet excellent entraînement avant la MSA.

Nous comptons sur une participation massive afin de défendre notre titre de «club civil» le mieux représenté.

4) La 22<sup>e</sup> Marche du Souvenir et de l'Amitié qui aura lieu du jeudi 23 au dimanche 26 juin 1988 (organisation 3 ChA).

Comme chaque année les marcheurs de notre Club se feront un point d'honneur d'être non seulement présents sur la route mais aussi aux nombreuses manifestations du Souvenir.

Nous espérons être encore plus nombreux que les années précédentes et

## Participation aux marches suivantes

nous retrouverons toujours avec plaisir nos amis qui ne peuvent accomplir les 4 étapes et qui nous font la surprise de venir nous saluer sur l'itinéraire.

Depuis deux ans, de nombreux anciens de la Fraternelle des Chasseurs Ardennois nous font l'honneur de venir défiler avec nous lors de l'arrivée à Vielsalm.

Nous serions très fiers s'ils rééditaient ce geste en 1988, date de notre 10<sup>e</sup> anniversaire.

5) Notre marche du 10<sup>e</sup> anniversaire se déroulera le samedi 3 septembre 1988 à Vielsalm (So Becheffa).

Nous voulons qu'elle soit l'occasion d'un grand rassemblement des marcheurs, de tous les amis de la Fraternelle, des unités d'active et de réserve ainsi que tous les marcheurs civils et militaires rencontrés sur les routes depuis dix ans.

Ceux qui seraient intéressés par cette journée trouveront tous les détails dans le périodique de notre Club de marche et dans le prochain bulletin national.

A bientôt sur les routes.

Jean BRICART.



Défilé triomphant à Vielsalm.

17 octobre	EMBOURG	Km
25 octobre	TROOZ	50
27 octobre	ENGIS (prologue)	25
31 octobre	CHAUD-FONTAINE	56
7 novembre	MARCHIN	42
11 novembre	SAINTE	30
21 novembre	JUPILLE	50
6 décembre	ENGIS	42
13 décembre	BASTOGNE (Fédération)	40
13 décembre	BASTOGNE (Pénible 101 Airborne)	42
13 décembre		30
19/20 décembre	PLOMBIERS-HOUFFALIZE	110
22 décembre	STAVELOT-LIGNEUVILLE-STAVELOT	30
25 décembre	HOUSSE	50
27 décembre	ANTHETTE	30
2 janvier	VAUX-SOUS-CHEVREMONT (Euraudax)	25
9 janvier	BEYNE-HEUSAY	42
15 janvier	VILLERS L'ÉVEQUE	42
23 janvier	GELLIK	30
30 janvier	NAMECHE	30
6 février	LONCIN	24
13 février	BATTICE	31
18/21 février	6 <sup>e</sup> marche d'Hiver à Vielsalm	100

## COTISATION

- 150 F (adulte au-dessus de 21 ans);
- 100 F (de 12 à 21 ans);
- GRATUIT (pour les enfants de moins de 12 ans au 31/12/87) assurance comprise de la date d'inscription au 31 décembre 1988 à verser au compte 240-0280297-68 de Club de marche CHASSEURS ARDENNOIS - 4330 Grâce-Hollogne (mentionner votre date de naissance pour assurance).

## La 6<sup>e</sup> marche d'Hiver

Malgré la température particulièrement douce de cet hiver, la Macraie chargée de la Météo dans la région de Vielsalm avait voulu bien faire les choses, nous préparer un décor digne de nous.

Aussi, c'est dans la neige que nous avons évoqué les deux premiers jours alors que le reste du pays connaissait une ambiance printanière.

La 2<sup>e</sup> étape débuta à Chabrehez où, résistant héroïquement à un vent glacial, nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt un excellent exposé fait par notre membre Adolphe Lheureux sur la façon dont il a vécu le combat du 10 mai 1940.

Les marcheurs frigorifiés se dirigèrent alors vers les Tailles et pour se réchauffer traversèrent la Fagne qui, pour la circonstance, était recouverte d'une couche de neige de plus de 30 cm.

La caméra vidéo de notre membre-reporter Jean Octave a fixé pour l'immortalité cette progression mémorable.

Le 3<sup>e</sup> jour nous avons accompagné de Werbomont à Trois-Ponts la «82 d'Airborne AA JG» qui organisait une marche à la mémoire des combattants de la célèbre Airborne Division.

Nous avons particulièrement apprécié ce très bel itinéraire à travers la merveilleuse vallée de Liègne et nous y retournerons certainement.

Le dimanche, dernier jour, sous un soleil printanier, nos joyeux groupes ont vaillamment parcouru les différents itinéraires tracés par notre spécialiste le Lt-Col Borboux.

Pourtant la veille au soir, l'Assemblée générale s'était terminée fort tard.

Nos félicitations à tous et un grand merci à notre hôte la Lt-Col Keutiens et à ses collaborateurs pour l'excellent accueil reçu au 3 ChA.

Notons que le Lt-Col Keutiens a voulu marquer son appartenance au Club de marche en accomplissant 3 des 4 étapes de cette très agréable 6<sup>e</sup> marche d'Hiver.

**N.D.L.R.:** La précédente chronique nous était parvenue tardivement.

Un Chasseur Ardennois dans l'Himalaya  
Le plus haut marche de Club, notre membre et ami Théo Dethier Cdt (R) au 6 Ch A entouré de ses 2 coéquipiers  
Sommet du Sengge la altitude 5.100 m.  
3 août 1987

## M.S.A. '87



3<sup>e</sup> étape à COMPOGNE - Paul Porteus, vétéran US du Club de marche, apprend à porter réglementairement le bérêt vert à la Hure.



4<sup>e</sup> étape à GRAND-HALLEUX - Au ravitaillement, dans l'attente du dernier effort à fournir.



### Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

## Membre de la Fraternelle?

### COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 200 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 120 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

### Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 13 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

### Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

**ils avertissent LEUR SECTION sans retard**

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

#### VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin: exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,  
Arlon

### FOURNITURES

Les prix ci-après sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format .....	75 F
Insignes petit format .....	75 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non) .....	335 F
(sans hure) .....	260 F
Hure dorée béret .....	75 F
Autocollants (5 couleurs) .....	20 F
Cartes-vues du Monument national .....	10 F
Fanions ChA .....	385 F
Couppelles (cendriers en mélanine représentant le Monument national) .....	50 F

**Pour les titulaires de notre médaille du mérite:**

Décoration petit module .....	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire .....	45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade .....	105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.



### Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:  
75 F l'exemplaire

**S'adresser à sa section**